

# Au Pair Assistance



## UN SÉJOUR SANS SOUCI POUR DES JEUNES AU PAIR!

*Accueillir un(e) jeune au pair pendant quelque temps dans une famille ? Pas de problème !  
La formule Au Pair Assistance lui garantira une protection optimale, quel que soit le problème médical,  
et contribuera ainsi à faire de cette aventure une parfaite réussite.*

### GARANTIES

#### Assistance aux personnes

- Transport et rapatriement en cas de maladie ou d'incident médical
- Décès de l'assuré(e) en dehors du pays d'origine
- Retour sur le lieu de travail après rapatriement
- Membre de la famille auprès de l'assuré hospitalisé (> 7 jours d'hospitalisation)
- Retour anticipé dans le pays d'origine en cas de décès / hospitalisation d'un membre de la famille
- Assistance juridique :
  - Avance honoraires avocat : € 1.250
  - Avance caution pénale : € 12.500
- Envoi de médicaments indispensables ou de prothèse
- Transmission de messages urgents

#### Garanties complémentaires

- Remboursement des frais médicaux suite à une maladie ou un accident
  - Max. € 12.500
  - Max. € 1.000.000

### TARIF

Au Pair	Prime annuelle
Sans frais médicaux	€ 175
Avec frais médicaux	
- Remboursement max. € 12.500	€ 230
- Remboursement max. € 1.000.000	€ 275